



synergiec

Partenaire unique
du financement durable

Un outil au service du syndic

Sécuriser la trésorerie des copropriétés
Redonner du pouvoir d'achat aux copropriétaires

*« Construisons ensemble une copropriété
financièrement sereine. »*

Qui sommes-nous ?

Synergiec, spécialiste du financement des copropriété et des copropriétaires

- 1^{er} Assistant à maîtrise d’Ouvrage financier national dédié à la rénovation des copropriétés et 1^{er} courtier du secteur,
- Expertise dédiée aux copropriétaires à travers une offre spécialisée en regroupement de crédits permettant un accompagnement personnalisé et confidentiel
- Interlocuteur unique

Notre Mission : Sécuriser la situation financière des copropriétaires et soutenir la stabilité des copropriétés.



Contexte actuel des copropriétés

Aujourd'hui, les syndicats font face à des :

- Augmentation des charges
- Appels de fonds importants (travaux, rénovation énergétique)
- Hausses des impayés
- Copropriétaires fragilisés financièrement

➔ *Des copropriétaires en difficulté qui impactent toute la copropriété.*



Notre solution



Notre solution : le rachat de crédits

Une solution concrète pour les copropriétaires :

- Regroupement des crédits en un seul prêt
- Réduction des mensualités
- Intégration des dettes de charges
- Financement des appels de fonds
- Rééquilibrage du taux d'endettement

→ Un objectif : redonner de l'oxygène financier.



Les bénéfices pour le syndic

Un partenariat gagnant

- Aucun contrat à conclure entre Synergiec et le syndic
- Diminution des impayés, Copropriété plus stable
- Moins de procédures contentieuses
- Image proactive du syndic
- Gain de temps administratif

→ *Nous intervenons en appui, sans charge supplémentaire pour le syndic*



Les bénéfices pour le copropriétaire

Une démarche positive

- Retrouver du pouvoir d'achat
- Rééquilibrer sa situation financière en apurant ses dettes
- Simplifier son budget
- **Retrouver de la sérénité**, financière et vis-à-vis de la copropriété

Fonctionnement du dispositif

Une information via le syndic dans le cadre de sa gestion des impayés

- Transmission du numéro **01 84 80 37 66** aux copropriétaires concernés
 - A ce numéro, ils seront directement en contact avec un expert du regroupement de crédit à leur écoute pour :
 - Étudier leur situation de manière totalement confidentielle et sans engagement
 - Identifier des solutions adaptées à leur situation personnelle pour réorganiser leurs crédits existants et alléger leurs mensualités
 - Mettre en place des solutions si éligible, avec des frais de courtage traditionnels
- ➔ *Aucune transmission de données sans accord écrit*
- ➔ *Démarche conforme à la réglementation bancaire*

Nos engagements

En lien avec notre culture de courtier

- Étude gratuite et sans engagement
- Confidentialité totale
- Réactivité
- Accompagnement personnalisé
- Transparence des conditions